

# Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE PAR LA GRIPPE : FAITES-VOUS VACCINER

**Laval, le 2 novembre 2012** – La campagne de vaccination gratuite contre la grippe saisonnière a débutée officiellement au Québec le 1<sup>er</sup> novembre. La Direction régionale de santé publique encourage vivement la vaccination des personnes à risque de complications à se prévaloir du vaccin, notamment :

- les enfants de 6 à 23 mois.
- les femmes enceintes en bonne santé au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> trimestre de leur grossesse.
- les personnes ayant une maladie chronique.
- les personnes de 60 ans et plus.
- l'entourage des personnes à risque de développer des complications et celui des bébés de moins de 6 mois.
- les travailleurs de la santé.

### Le vaccin disponible dès maintenant

La vaccination se fait dans les quatre CLSC de la région sur rendez-vous. Deux options sont offertes à la population pour prendre rendez-vous :

1. En allant sur le site Web [monvaccin.ca](http://monvaccin.ca), section Laval. À l'aide de ce système de réservation par Internet, les Lavallois obtiendront rapidement et sans déplacement, un rendez-vous afin de recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière.
2. En appelant aux numéros suivants (Centrale de rendez-vous) :
  - CLSC de Sainte-Rose (280, boul. Roi-du-Nord) : 450 963-6260
  - CLSC des Mille-Îles (4731, boul. Lévesque Est) : 450 661-5371
  - CLSC du Marigot (1351, boul. des Laurentides) : 450 668-1803
  - Centre intégré de services de première ligne de l'ouest de l'Île (4250, boulevard Dagenais Ouest) : 450 687-6184

« Tout le monde est invité à se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Il s'agit du moyen le plus efficace pour se protéger de façon sécuritaire des complications de la grippe. La vaccination est aussi le meilleur moyen de protéger les gens que l'on aime », indique la directrice de santé publique par intérim, la Dre Alejandra Irace-Cima.

### Des mesures d'hygiène simples et efficaces

Rappelons qu'il existe des moyens simples et complémentaires à la vaccination pour limiter la transmission de la grippe saisonnière, comme se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon, utiliser un rince-mains antiseptique en l'absence de lavabo et prendre soin de tousser ou d'éternuer dans le pli du coude.

« Ces mesures d'hygiène sont valables en tout temps et en tous lieux pour protéger la personne et réduire la propagation du virus de la grippe et de nombreuses autres infections à travers les interactions quotidiennes », tient à rappeler la Dre Irace-Cima.

Les principaux symptômes de la grippe saisonnière sont : une fièvre soudaine, une fatigue intense, des maux de tête, de la toux, des douleurs musculaires et des courbatures. Pour toute question concernant leur santé physique, les Lavallois sont invités à contacter Info-Santé 811.

Pour avoir de plus amples renseignements sur la grippe et la vaccination, consultez notre nouveau site Internet [www.lavalensante.com](http://www.lavalensante.com) (section Santé publique – Maladies infectieuses).

- 30 -

Source : Stéphanie Daigneault, conseillère en communication | 450 978-2121, poste 2025